



Groupement

Oeuvres

Laiques

Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY

Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : gola07@wanadoo.fr

SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025

Société d'Education Populaire

D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO
Rétrospective
sur la
résistance

Page 1

Echo aux
Réseaux
Education
Sans
Frontières

Page 2

Enseignement
public : un
recul organisé

Page 3

Zoom sur le
collège la
Lombardière

Page 4

Le centre de
loisirs du
GOLA

Page 5

Le centre
d'accueil du
Grand Murier

Page 6

EDITORIAL : **Bonnes fêtes et meilleurs vœux !**

Avec la fin de l'année voici la lettre N° 4.

Par cette publication des 4 saisons, nous espérons renouer des liens plus étroits avec les enseignants, les parents et les amis de l'école attachés à la Laïcité.

Il appartient à chacun dans son secteur de nous proposer des articles.

Nous allons poursuivre notre tour d'horizon des établissements scolaires publics par le collège de la Lombardière. Viendront ensuite le Lycée Boissy d'Anglas et ses nouvelles fonctionnalités et tous les autres groupes scolaires de la ville. La F.O.L avec ENVOL apporte son concours. Les associations jusqu'ici encore timides nous promettent quelques nouvelles et il reste de la place pour l'Edito et les Libres propos. A vos stylos ou à vos ordinateurs pour 2013 !

Le comité de rédaction

RETROSPECTIVE SUR LA RESISTANCE

Ce vendredi 19 octobre le GOLA rendait hommage à la Résistance Française pendant la période 1940-1945 avec l'ouverture de **l'exposition sur la résistance en Ardèche** prêtée par le musée du Teil.

Cette exposition a reçu pendant ces deux jours la visite de nombreux Annonéens ; elle sera mise au début de l'année à la disposition des établissements scolaires publics de la ville.

Ce fut ensuite la conférence de **Pierre BONNAUD** sur le thème des avancées sociales et économiques édictées par le **Conseil National de la Résistance**.

Cette soirée a été placée sous le signe de la reconnaissance envers tous les résistants qui, par leur courage ont participé à la libération de notre pays du joug de l'occupant nazi.

Des remerciements particuliers ont été adressés à Mr **Raoul GALATEAU**, résistant de la première heure et toujours actif militant du musée de la résistance du Teil à qui nous devons cette exposition.

Pour ouvrir la soirée un hommage a été rendu aux anciens du GOLA aujourd'hui disparus qui furent très présents pendant cette période.

D'abord à **Pierre REY** qui fut après la Libération l'initiateur du GOLA et qui a été pendant la résistance le Commandant de la 24^{ème} Cie de l'Armée Secrète de Lamastre.

Hommage également à **Jean PASCAL**, ancien Président du GOLA qui fut membre du Comité Départemental de la Libération de

l'Ardèche sous l'autorité de **Jacques De Sugny** (alias Loyola), Préfet provisoire et temporairement Maire d'Annonay.

Pour la petite histoire, a été évoqué le local de l'amicale laïque d'Annonay au 12 de la rue Ste Marie où se tint la première réunion du comité de Libération d'Annonay avec **André Fontanet** et **René Cordier** pour les FTP, **Jean Jarret** pour l'AS, **Charles Moron** et **Jean Pascal** pour le F.N. (le vrai qu'il ne faut jamais confondre avec l'autre !)

Pour illustrer son propos, Pierre Bonnaud a présenté un film : « **LES REQUISITIONS de MARSEILLE** », Raoul Galateau a précisé quelques actions de résistance en Ardèche , ensuite un débat s'est engagé avec le public.

Les séquestrations par les ouvriers et les cadres des ciments Lafarge à la Libération furent largement évoquées.

Bien sûr nous aurions préféré que cette soirée soit partagée par un plus large public mais la soixantaine de présents a vivement remercié Pierre Bonnaud et Raoul Galateau .

Il est essentiel de ne pas oublier cette période, ses conséquences sur nos avancées sociales (sécurité sociale, retraites, droit du travail...) y ont leur origine. .

Georges Primet

Comité de rédaction de « la lettre du GOLA »

S. Poinas, P. Gauthier, M.Nodin, B. Vigné, M.Puaux . A.Coste, T Marais, P.Prégniard, M. Poinas, G. Carniel, R. Malleval, G. Primet, F. Stora, A et R Mathieu. C.Inguenaud,: M Barbe, G Trombert, G. Pétrou, E. Joffre, M. Guillemain , Gilbert Gerbe, Dany Bourdin.

avec l'accord de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche.

« Echo aux Réseaux Education Sans Frontières »

(...)

Depuis six ans qu'existe le Réseau Education Sans Frontières (RESF) en Ardèche, nombre d'entre vous, parents d'élèves, enseignants, militants, responsables associatifs, syndicalistes ou politiques, élus, citoyens, ont pris leur part, parfois déterminante, dans les actions conduites en soutien des lycéens sans papiers, des parents sans papiers d'enfants scolarisés, mais aussi de travailleurs sans papiers, de couples séparés de force, etc. Signatures de pétitions, rassemblements, manifestations, parrainages, enfants et familles parfois protégés de la police, interpellation de préfets et de ministres, médiatisation de situations intolérables, ont été de vrais obstacles à la mise en œuvre des lois d'inspiration xénophobe voulues par Sarkozy (...).

La politique menée par Sarkozy a clairement été rejetée.

La gauche, et le PS son premier parti, sont majoritaires partout où se prennent les décisions même si chacun mesure la difficulté du contexte. Pour autant, personne ne comprendrait que la gauche se montre frileuse dans le combat des idées et qu'elle n'assume pas ce pour quoi elle s'est battue pendant des années.

Au-delà de la situation des jeunes, des enfants, des familles, des travailleurs sans papiers directement concernés, il faut des mesures qui différencient clairement ce gouvernement de la droite. Ce serait un signal à celles et ceux qui, dans ce pays, sont blessés par les campagnes contre les «immigrés» : des millions de femmes et d'hommes dont le visage ou le nom disent qu'ils ont un ascendant venu d'ailleurs mais aussi tous ceux qui vivent avec eux, travaillent, étudient, les aiment et font des enfants avec eux. Concrètement, cela signifie apporter en urgence des solutions à un certain nombre de

situations héritées de Guéant, humainement insupportables, familles démembrées, jeunes majeurs empêchés d'étudier, parents pourchassés, enfants interdits de soins. Le changement, c'est ça, aussi ! Pour l'heure, rien n'est venu. Interpellé, le ministère répond : «Application de la loi». Non, quand les lois sont injustes, et celles de Sarkozy sur l'immigration le sont entre toutes, on en suspend immédiatement les effets les plus pervers, en décrétant un moratoire. Personne ne comprendrait non plus que les familles et les jeunes pour lesquelles l'opinion s'est mobilisée des années durant avec le soutien actif de tant de militants et d'élus socialistes restent des mois encore dans l'incertitude et la peur de l'expulsion. Il faut que les promesses soient tenues, celles du candidat Hollande, mais aussi celles implicites des élus et des militants venus soutenir jeunes et familles. Les jeunes majeurs sans papiers scolarisés doivent recevoir le titre de séjour qui leur permettra de poursuivre leurs études et de vivre dans le pays dont, à l'évidence, ils auront un jour la nationalité. Les parents d'enfants scolarisés doivent être régularisés. Le démantèlement des familles (expulsion de l'un des parents, les enfants et l'autre parent restant en France) doit être interdit.

Des solutions véritables, c'est-à-dire humaines, respectueuses de la dignité, de la réalité de vie, des choix de chacun et des valeurs fondamentales défendues par la gauche, doivent être apportées aux situations des sans papiers et des Roms, questions délibérément surinfectées par la droite et l'extrême-droite. Il faut trouver le courage de reconnaître publiquement que ce qui était odieux sous Sarkozy ne doit pas être accepté sous Hollande.

Jean Coulomb

ENSEIGNEMENT PUBLIC : UN REcul ORGANISE ?

Quelle ne fut pas ma surprise en arrivant en Ardèche Verte de constater, avec un certain effarement, le poids de l'enseignement privé dans la région ! Où avais-je mis les pieds ?

A l'époque, soit 115 ans après les lois de Jules Ferry, passe encore qu'une carte des écoles en Ardèche laisse apparaître de grands blancs . Que des communes peu peuplées, vieillissantes, aient regroupé leurs élèves en une école cantonale, soit ! mais que des communes n'aient qu'une école privée, même dans de gros bourgs comme Saint -Victor... Cela qui n'a pas empêché un ancien maire de cette commune de venir plaider à Privas pour la création d'un collège public dans son secteur. Belle cohérence !

Alors que l'Ardèche était en pointe pour la scolarisation des deux ans, alors même que l'effet positif de la scolarisation à cet âge était prouvé par de nombreuses études, en particulier pour les élèves de milieux défavorisés, notre département a perdu énormément de terrain sur cette question.

Par la réduction des moyens alloués à l'école maternelle publique et au nom d'une soit -disant « complémentarité entre l'école privée et publique », dont nous rebattait les oreilles une ancienne Inspectrice d'Académie, la politique départementale a même permis à l'enseignement privé de s'en faire un atout.

Que l'on en juge : 909 élèves de 2 ans dans le public en 2007/08, 571 en 2011/12. Dans la même période, le nombre de 2 ans dans le privé, s'il a lui aussi baissé, est passé de 537 à 412. Le privé, qui ne pèse que 25 % de la population des « maternelles », scolarise 42% des élèves de 2 ans qui ont accès à l'école... On voit bien

l'enjeu sur les poursuites d'études primaires et secondaires ...

Sur la question des collèges, domaine dans lequel l'implication du Département n'est pourtant pas à démontrer, peut-on passer l'éponge sur l'abandon (?) du projet de 4ème établissement sur la Nord-Ardèche, pourtant annoncée dans le plan « collège » du Conseil Général ? Passons sur le choix politique, difficilement explicable, de rénover La Lombardière avant les Perrières, que des parents d'élèves retrouvent inchangé une génération plus tard.

Les deux établissements publics d'Annonay en sont à refuser des élèves : le nouveau collège de la Lombardière est déjà sous-dimensionné, avec sa capacité de 500 élèves : Tout nouveau, tout beau, il a profité d'un appel d'air non anticipé. De son côté, et pour deux niveaux, le Collège Les Perrières se voit quant à lui obligé de ne plus pouvoir accepter de nouvelles inscriptions, à cause de structures calculées de façon trop étriquée. De plus, le refus des communes de la vallée d'accepter la mixité sociale, clé d'une restructuration réussie du collège de Saint Rambert, a étendu son secteur de recrutement. Un élève du secteur se verrait donc proposer un autre établissement, éloigné de son domicile.

Les élèves en difficultés, quant à eux, ont perdu d'importantes possibilités de trouver leur place dans l'enseignement public : Les moyens des SEGPA ont été rognés, les nouveaux DIMA ("Dispositifs d'Initiation aux Métiers en Alternance") sont, à deux exceptions près au niveau académique, dans le privé (CFA, MFR, Lycées professionnels privés) . Vous cherchez une DIMA pour un élève du public sur le Bassin d'Annonay ? Vous avez le choix entre Marc Seguin et le CFA !

Pour les élèves qui souhaitent s'orienter en fin de 4ème et rester dans le public, on ne peut leur proposer que la 3ème DP6 de Cuminal .Le nombre de place est limité ? Qu'importe, il en existe une à Marc Seguin !

Enfin, que dire des manques dans l'offre publique de formation au niveau du bassin ? Une filière qui tourne à la Sep Cuminal est interdite de recrutement l'an dernier, alors que la demande existe. La plupart des formations courtes par alternance sont dévolues au CFA. Des bacs techniques, comme ST2S, sciences et technologies de la santé et du social, très prisés, n'existent pas sur le bassin : il faut aller à Tournon ou accepter de passer dans le privé.

Les filières agricoles vous intéressent ? Dans le public, il faut aller à Romans, Valence ou Yssingeaux, selon la formation souhaitée. Le nouvel atelier ERE de la Segpa des Perrières (Espace Rural/ Environnement) ne pourra donc déboucher sur une formation dans le public, surtout pour des élèves fragiles, que les familles entendent souvent garder sur l'agglomération. Restent Agro-Tech' et les MFR dans le privé...

Quand l'État a renoncé à jouer son rôle dans tant de domaines de la politique éducative, y- a-t- il quelque chose à espérer de la régionalisation annoncée de la formation professionnelle dans le cadre de la 3ème vague de décentralisation ? Sans doute pas : les régions ont une vision beaucoup plus restrictive de la politique éducative et de l'orientation, axées sur les formations professionnalisantes, en lien avec les besoins des bassins d'emploi locaux. Le privé a, hélas, encore de beaux jours devant lui....

Gilles Petrod



Rue Jacques Prévert 07100 ANNONAY

Tél : 04 75 32 39 70 Mail : Ce.0071300A@ac-grenoble.fr

Le collège de la Lombardière a été construit à proximité du château en 1982.

Il a été entièrement rénové depuis. Les travaux se sont achevés en 2010. Le collège est maintenant plus grand et plus agréable.

Il accueille plus de 500 élèves répartis dans 21 classes, dont une Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire.

Tous les élèves sont accueillis dans un collège aux normes d'accessibilités : bâtiments et extérieurs, mobiliers neufs.

Sur les 3 dernières années, le taux de réussite au Brevet se situe à la moyenne départementale (l'Ardèche étant le 1er département de l'académie à cet examen). 90% des élèves ont réussi le Brevet des collèges et 60 % des élèves ont obtenu une mention : 20% d'entre eux ont obtenu la mention très bien en juin 2012. Près de 70% des collégiens accèdent à une 2ème générale ou technologique et 28% à une 2ème pour un Bac Professionnel.

Aides au travail des élèves et à l'orientation

- Aide et soutien en français, mathématiques, méthodologie, technique de recherche documentaire à l'emploi du temps des 6ème et 5ème.
- Prise en compte de la dyslexie, des élèves à besoin spécifique.
- Etude surveillée par un assistant d'éducation à l'écoute des besoins des élèves.
- Accompagnement éducatif de 16h à 18h (dispositif gratuit) : « Aide aux devoirs » encadrée par des enseignants, des assistants d'éducation, rencontres avec les parents, « Atelier d'expression théâtrale », « Atelier nature », « Musiques actuelles »...
- Réunions parents professeurs, suivi des notes par le biais d'internet à partir d'un code confidentiel attribué, remise des bulletins en 6ème.
- Actions d'éducation à l'orientation de la 6ème à la 3ème (stage en entreprise, alternance, Découverte Professionnelle 3 heures, concertation active...).

Projets et actions

Le Projet d'Etablissement du Collège met l'accent sur la réussite scolaire, l'éducation aux valeurs et l'enrichissement culturel. Il se décline en une série d'actions :

- Stage de cohésion de rentrée des 6èmes aux Vans,
- Ambassadeurs de l'environnement, > - Dispositif d'aide des élèves Site d'Assistance Scolaire « Rue des Ecoles », Opération Paysages et Patrimoine,
- Collège au cinéma et Réalisation de films,
- Défis Lecture,
- Spectacles vivants et « classe qui danse »
- Voyages linguistiques (Espagne et Italie), échanges avec l'Allemagne et section européenne anglais dans le cadre d'un programme Comenius,
- **Des nouveautés pour la rentrée 2013 : des classes bi langue**
- Association Sportive UNSS

Citoyenneté et vie de l'élève

- Accueil et encadrement sécurisant de 7h30 à 18h, notamment aux sorties.
- Actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté menées en partenariat : poids des cartables, projet alimentation, secourisme, prévention des addictions et des conduites à risques, sécurité routière de la 6ème à la 5ème, ateliers d'estime de soi...
- Formation des délégués de classe et Conseil Municipal de la Jeunesse.
- La Maison du Collégien : création de spectacles (concerts) et d'évènements (Sidaction, Droits de l'Enfant, Carnaval...), clubs photo, journal, théâtre, ludothèque, plateau sportif...

Portes ouvertes du collège : SAMEDI 19 JANVIER 2013 DE 9h à 12h

**Pour les
vacances de
Noël, le
GOLA ouvre
un Centre de
Loisirs**

Centre
de
Loisirs

Groupement
Ouvres
Laiques
Annonay




**Du mercredi 26 au 31 Décembre
Du mercredi 2 au 4 Janvier 2013**

Pirates...

Embarquons pour de nouvelles
aventures avec le capitaine Crochet
Chasse au trésor — Déguisements —
atelier manuel — contes ...

et ballons

Atelier sculpture sur ballons
Avec " la compagnie Tonton BALLON "
Spectacle le vendredi 4 janvier 2013



**SEJOURS GOLA
SKI
2013**



6/12 ans
24 février au 1 mars 2013
Station du Collet d'Allevard
OPTION SURF 8/12 ANS
Encadrement spécifique

13/16 ans
1 au 6 mars 2013
Stations d'Ancelle et Orcières

Groupement
Ouvres
Laiques
Annonay

61 chemin du Grand Mûrier
07100 ANNONAY
Tél : 04.75.67.60.01
gola07@wanadoo.fr
www.gola-annonay.asso.fr

Logos of sponsors: Ville d'Annonay, Ardèche, Crédit Mutuel, and Cal.

Tél : 04.75.67.60.01 – www.gola-annonay.asso.fr

**Pour les
vacances de
Février, le
GOLA vous
propose des
séjours de ski**

Renseignements au Château du Grand Mûrier Tél : 09 75 97 09 07 ou 04 75 67 60 01

Centre d'accueil du Grand Mûrier

tél: 04-75-67-60-01 gola07@wanadoo.fr

Centre d'hébergement Accueil de groupes

Pension
demi pension
Gestion libre
Camping
Salles de réunions



Séjours de vacances

Séjours jeunesse
Séjours Sportifs
Séjours Culturels



Classes découvertes

Natation Trappeurs
Patrimoine Cuisine
L'air et le vent Safari



Centre de loisirs

Mercredis
Vacances scolaires
enfants de 4 à 14 ans

ADHÉSION au G.O.L.A avec abonnement au journal ENVOL
INDIVIDUEL 22 € COUPLE 40 €

Envoyer adhésion et chèque à GOLA Château du Grand Mûrier 07100 Annonay